

Plus de Platanor pour les berges du canal

Il y a pénurie d'arbre muté appelé à remplacer le platane malade. D'autres espèces seront plantées.

A lors que la campagne d'abattage des platanes souffrant du chancre coloré se poursuit, VNF se penche déjà sur la prochaine période de replantation, au premier trimestre 2015.

Et confirme qu'il n'y aura pas que le Platanor, arbre issu de croisements et présenté comme le sauveur, qui sera mis en terre...

Le Platanor, ou *platanus val-lis clausa*, est une invention de Robert Vigouroux, chercheur au CNRS. Il a été conçu pour résister au chancre coloré, maladie provoquée par un champignon, fatale aux platanes qui bordent le canal du Midi notamment.



Le canal du Midi compte 42 000 arbres: 13 000 sont malades.

■ Pénurie

Utilisé prioritairement pour succéder aux arbres abattus depuis des mois, il ne sera pas le seul remplaçant. Parce qu'il n'y en a pas assez!

Et Jacques Noisette, directeur technique à VNF, le confirme.

« Nous n'avons pas assez de Platanor, cet arbre muté. La production, en France et ailleurs, n'est pas assez importante pour couvrir des besoins pouvant aller jusqu'à 42 000 arbres! Au-delà de cette pénurie, un autre argument plaide en faveur de la plantation d'essences différentes. Cela évitera d'avoir une seule essence, une seule variété d'arbre, pas une mauvaise chose en cas de maladie sur une espèce... »

Avant de replanter, la campagne d'abattage continue actuellement: « Commencée fin août, elle se terminera à la mi-novembre, la replantation étant prévue en janvier, février et mars prochains. 2 000 arbres sont à abattre au total. Là, nous finissons sur le secteur de Capetang ».

Sur les 42 000 arbres du canal du Midi, Jacques Noisette rappelle « qu'environ 13 000 sont atteints par le chancre coloré à ce jour ».

7 600 platanes ont été abattus l'an dernier, 10 000 le seront à terme. Davantage sans doute.

« Malheureusement, la maladie continue de progresser », regrette le responsable de VNF.

■ 1 200 replantations

Par la suite, « avec les arbres qui remplaceront les platanes, il s'agira de restaurer la voûte du canal tout en variant bien les essences. Celles qui vont bien pousser, comme les peupliers d'Italie ou le pin d'Alep, et les essences jalons comme le micocoulier ou le chêne châtaignier. Nous allons replanter dans l'Aude et l'Hérault, quelque 1 200 arbres, soit autant que ce que nous avons replanté depuis 2006 », constate Jacques Noisette.

Il faudra du temps pour retrouver des voûtes ombragées de 30 mètres de haut. À moins que la science...

J.-P. Ch.

Mécénat et traitement

Dans le même temps, les opérations de mécénat se poursuivent pour financer la replantation, un arbre (entretien inclus) coûtant 1 000 euros. Pascal Vinet, chargé du mécénat à VNF, viendra à Narbonne (à la CCI) le 4 novembre.

D'autre part, les expérimentations du traitement contre le chancre coloré mis au point par le CETEV à Toulouse, débiteront au printemps prochain à Sallèles-d'Aude. Il ne manque plus que le feu vert des ministères...



Le pin d'Alep : une possibilité.